

La dernière fausse allégation dont je traiterai concerne ce que j'appelle le "détournement du GATT". L'Opposition prétend que l'Accord de libre-échange minera le système d'échanges multilatéraux, qui est tellement important pour notre accès aux marchés mondiaux. Il n'y a rien de plus faux.

Dans le domaine des négociations commerciales, le gouvernement procède selon une approche double, à savoir bilatérale avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, et multilatérale dans le cadre du GATT. Nos négociations avec les États-Unis ont été couronnées de succès et nous espérons qu'il en sera de même pour les négociations commerciales multilatérales, qui sont toutefois loin d'être terminées.

L'article XXIV de l'Accord général autorise expressément la conclusion d'accords de libre-échange entre les pays membres. L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis est régi par cet article.

Comme l'a déclaré le secrétaire général du GATT, M. Arthur Dunkell, l'Accord de libre-échange "n'entravera d'aucune façon" les obligations commerciales qu'a chacun des pays envers les autres.

En juin dernier, au Sommet de Toronto, les sept dirigeants des plus grandes Nations industrialisées, dont certains sont à la tête de nos principaux partenaires commerciaux de l'Europe et de l'Asie, ont "accueilli avec grande satisfaction" l'Accord de libre-échange, faisant remarquer qu'ils contribueraient au succès des négociations commerciales multilatérales.

C'est au Sénateur libéral George van Roggen, l'une des personnes les mieux informées sur les questions commerciales au Parlement, que je laisse le mot de la fin en ce qui concerne la nature des critiques de l'Opposition:

"À mon avis, si ce n'était du terrorisme verbal auquel se livre l'Opposition pour effrayer les gens (au sujet du libre-échange), l'homme de la rue serait instinctivement en faveur de l'Accord. C'est là le problème. Les partisans du libre-échange tentent vainement d'expliquer un texte commercial juridique difficile, alors que les opposants peuvent se croiser les bras et faire les déclarations les plus choquantes en touchant la corde sensible".

Le sénateur van Roggen a parfaitement raison car, en parlant de la "vente du Canada", de la "mise en péril de l'existence même du Canada", en affirmant que l'Accord de